



PAGE 8

La ville à l'heure hivernale

PAGE 11 ÉVÉNEMENT FORUM DES MÉTIERS

PAGE 18 COMMERCE OUVERTURE D'UNE FRIPERIE

PAGE 19 DOSSIER GRAND GODET, GRANDS PROJETS

...UNE FIN D'ANNÉE S DE LA CONVIVIALITÉ...



NOUS LE STIGNE

L'opération Noël dans ma ville a tenu toutes ses promesses. Samedi 13 décembre, les habitants étaient invités pour un après-midi festif autour de nombreux ateliers manuels et gourmandises, avec rencontre du Père Noël. Les habitants ont également eu l'occasion de pratiquer les joies de la glisse grâce à la patinoire, installée dans le Haut-Pays. Plus de 3 900 personnes en ont profité. La saison des fêtes de fin d'année s'est clôturée avec la cérémonie des vœux du maire, samedi 17 janvier. Elle s'est déroulée à la salle des fêtes Pierre-Martin, avec plus de 400 Villeneuvois présents. ■



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR

VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE



...TEMPS FORTS...

REPAS FESTIF À JEAN-ROSTAND

Mercredi 17 décembre, a eu lieu le repas festif de fin d'année à la résidence autonomie Jean-Rostand. Résidents et séniors villeneuvois ont pu profiter d'un déjeuner convivial.



NOËL AU MARCHÉ

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Père Noël était présent au marché pour distribuer des friandises.



COLIS GASTRONOMIQUES DE NOËL

La distribution des colis gastronomiques de Noël a été réalisée mercredi 17 décembre au Forum, à l'Agora et à la résidence autonomie Jean-Rostand, pour les séniors de 64 ans et plus.



CONCERT DE NOËL

Les élèves du conservatoire ont présenté leur concert de Noël, vendredi 19 décembre, sur la scène de l'Espace culturel. Danses, chants et musiques ont ravi les spectateurs. ■



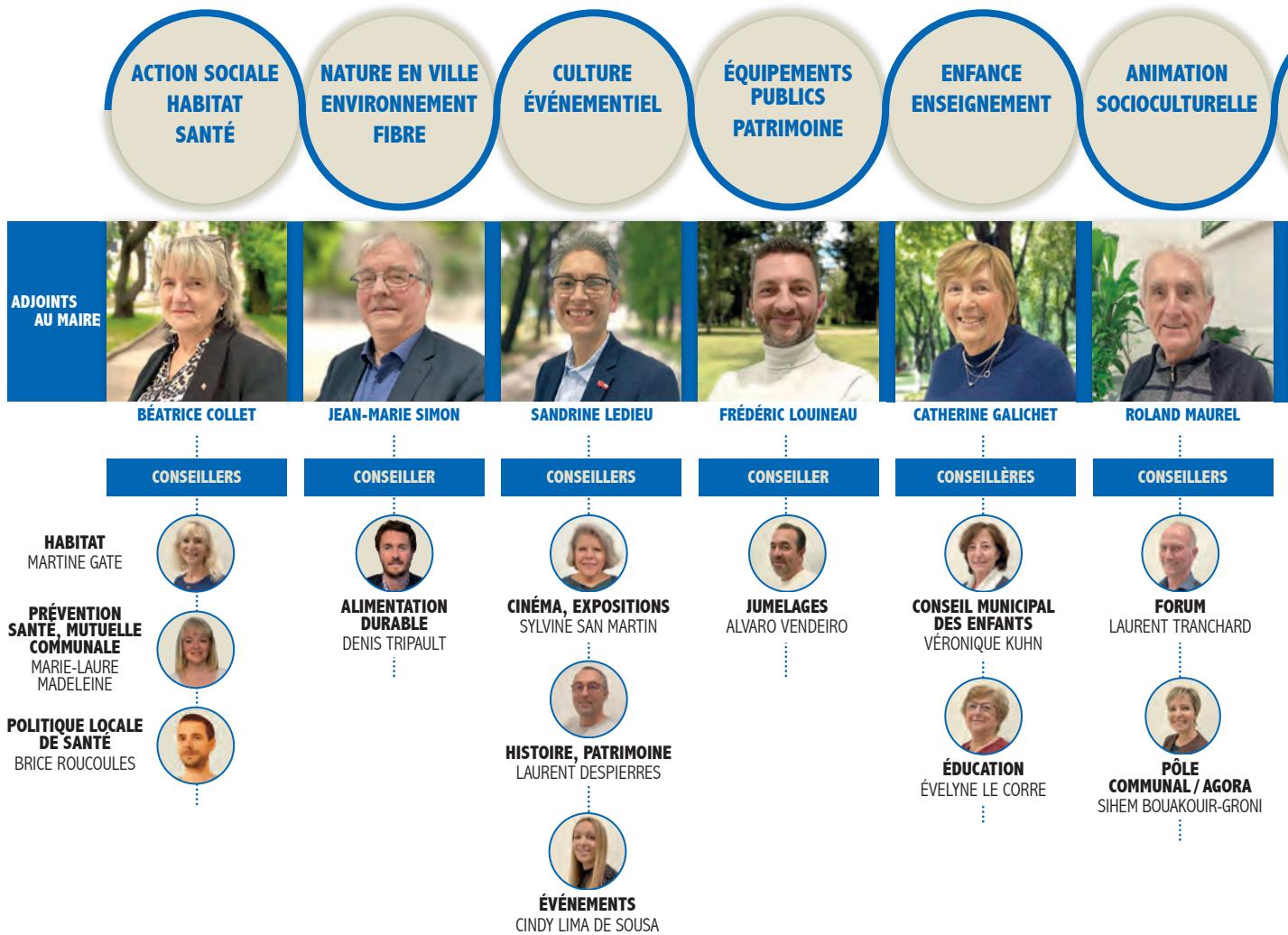
TOURNOI DE FOOT INTER-QUARTIERS

120 jeunes, de 11 à 15 ans, se sont affrontés, balle aux pieds, pour remporter le trophée de la meilleure équipe de foot villeneuvoise, dimanche 18 janvier, au gymnase Daniel-Féry. Les gagnants de cette édition ont pu assister au match Paris FC - Olympique de Marseille. ■



THÉÂTRE : TOUT BASCULE

Les spectateurs ont eu l'occasion d'assister à la captation de la pièce de théâtre *Tout bascule*, samedi 24 janvier, sur la scène de l'Espace culturel. ■



SOMMAIRE FÉVRIER 2026

8-15	LA VILLE EN ACTIONS Le plan neige activé ; Campagne de recensement ; Forum des métiers et de l'orientation.	25	ASSO Retour en images sur le Téléthon.
16-17	ENVIRONNEMENT Bientôt un nouveau radar sonore ; La collecte des végétaux en pause.	26-27	GÉNÉRATIONS Projet « Villeneuve-le-Roi d'hier et d'aujourd'hui » ; L'écosculpture.
18	ÉCO Ouverture d'une friperie dans la rue du Général-de-Gaulle ; Une nouvelle pizzeria.	28-29	CULTURE Exposition de sculptures ; Découvrir un conte musical au conservatoire.
19-24	GRAND ANGLE Pour tout savoir des projets liés au partenariat entre le Paris Football Club et la Ville.	30-31	INFOS PRATIQUES Le vrai du faux ; État civil ; Services ; Tribunes.



Villeneuve Magazine n°209 - Février 2026
Éditeur : mairie de Villeneuve-le-Roi. Siège social : place de la Vieille-Église - 94290 Villeneuve-le-Roi - Tél. : 01 49 61 42 42 - villeneuve-le-roi.fr - Directeur de la publication : Didier Gonzales - Responsable de la communication : Nathalie Desnoix - Publication : direction de la communication - Journalistes : Églantine Lebrun, Alyson Cabrol - Maquette : Sophie Tesson - Photos : service communication - Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : 10806P - Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron. Tél. : 01 46 15 83 00.



ÉLISE GONZALES	MANUEL MERLINO	ÉLODIE THOURY	ALAIN LALOË	Dominique Fossoyeux CONSEILLÈRE MUNICIPALE
CONSEILLÈRE	CONSEILLERS	CONSEILLERS		
AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS PATRICIA PEREIRA	COMMERCES ET ARTISANAT JEAN-Louis MAÎTRE	JEUNESSE ET CAUSE ANIMALE DAVID HOURDEAU		
NOUVELLES TECHNOLOGIES PHILIPPE NOYOI	HYGIÈNE, VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE GEOFFRAY THAUVIN			



ESPACE MUNICIPAL

Le maire et les élus reçoivent sans rendez-vous, les dimanches de 10h à 12h, au marché provisoire.



AVIS AUX LECTEURS

Les dimanches 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Afin de se conformer à la législation sur les comptes de campagne, le magazine municipal ne comporte plus d'éditorial du Maire jusqu'à cette date.

LE PLAN NEIGE ACTIVÉ

Durant la première semaine de janvier, la Ville a activé son plan neige pour répondre aux épisodes hivernaux. Les services techniques sont intervenus afin de sécuriser les déplacements et maintenir la voirie accessible.

Dès les premières chutes de neige, survenues le 2 janvier, les agents des services techniques se sont mobilisés. L'objectif consistait à garantir la sécurité des déplacements et à préserver l'accessibilité de la voirie malgré des conditions météorologiques difficiles. Des opérations de salage et de déneigement ont été menées de manière continue, avec une attention particulière portée aux zones stratégiques.

AXES TRAITÉS

Les routes à forte fréquentation, les secteurs en pente, les carrefours sensibles, les abords des écoles, les entrées de parcs et les itinéraires principaux ont été traités en priorité. Les interventions ont été renouvelées à partir du lundi 5 janvier et poursuivies tout au long de la semaine.

Près de 60 kilomètres de voirie composent la ville, c'est l'équivalent d'un trajet Villeneuve-le-Roi - Fontainebleau.

Ainsi, certains axes ont donc été traités en priorité, conformément à la



Le règlement prévoit que les riverains déneigent les trottoirs devant leur domicile.

carte des voies priorisées, définie par le plan neige. Les nouvelles chutes de neige, associées à une baisse marquée des températures, ont accru les risques de formation de verglas, en dépit du salage réalisé.

La circulation réduite n'a pas pu permettre au sel d'agir pleinement. Dans ce contexte, un appel à la vigilance a donc été relayé auprès des usagers,

qu'ils soient à pied ou en voiture, avec une recommandation de limiter les déplacements lorsque cela était possible. Il est également important de rappeler que le déneigement des trottoirs devant les habitations relève de la responsabilité des riverains, en complément de l'action municipale.

Le dispositif reste activable selon l'évolution météo.



CITOYENNETÉ

Le CME en visite au Sénat

Les enfants élus du Conseil municipal des enfants (CME) ont découvert le Sénat en janvier.

Premières impressions enthousiastes à la sortie de l'hémicycle, où les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont assisté en direct aux questions d'actualité posées par les sénateurs au Gouvernement, mercredi 14 janvier. Cette séance solennelle a constitué un temps fort de la visite organisée au Sénat. Le groupe a été invité par le sénateur du Val-de-Marne Christian Cambon, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Accompagnés par un guide, les enfants ont ensuite assisté à l'arrivée remarquée des gendarmes de la Garde républicaine, avant de débuter la découverte du Palais du Luxembourg. Les élèves de CM1 et CM2 ont parcouru les couloirs de ce bâtiment emblématique, édifié au XVII^e siècle à la demande

de la reine Marie de Médicis. Au fil de la visite, ils ont découvert la bibliothèque et sa coupole peinte par Eugène Delacroix, ainsi que l'hémicycle où siègent les sénateurs.

Le Sénat joue d'ailleurs un rôle essentiel dans la vie démocratique. Il examine et vote les lois, contrôle l'action du Gouvernement et représente les collectivités

territoriales.

Les sénateurs sont élus au suffrage indirect par des grands électeurs, principalement issus des conseils

municipaux. Le Sénat compte ainsi 348 membres, renouvelés par moitié tous les trois ans.

Cette visite a permis aux jeunes élus de saisir davantage les principes de la démocratie représentative et de renforcer leurs connaissances des institutions républicaines. ■

Une immersion au cœur du Sénat



PARTICIPER AU FESTIFAB

Samedi 18 avril, le Fablab organise la deuxième édition de son Festifab. Cette fête autour de la création, de la fabrication et de la réparation propose de nombreux ateliers pratiques, mais également un village de créateurs, composé d'artisans locaux présentant leurs œuvres. Ainsi, les habitants souhaitant participer à cette aventure, peuvent proposer un atelier ou exposer au sein du village créateur, en contactant le Fablab. ■

RENSEIGNEMENTS

Fablab, Pôle communal
67^{ter}, rue Paul-Bert.
Tél. : 01 45 73 05 48

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice intervient gratuitement pour aider à résoudre à l'amiable des litiges du quotidien : conflits entre voisins, désaccords locatifs, différends liés à la consommation ou à un contrat. Il ne traite pas les affaires relevant de l'état civil, du droit de la famille ou de l'administration. Sa mission consiste à instaurer un dialogue entre les parties, afin d'éviter un recours judiciaire. En cas d'échec des démarches amiables classiques, un rendez-vous peut être demandé. Le formulaire dédié, téléchargeable sur le site de la Ville, est à envoyer à catherine.camus@conciliateurdejustice.fr ou à déposer au poste de police. ■

RENSEIGNEMENTS

Prochaines permanences :
mercredi 11 février et mercredi 4 mars, de 14h à 17h.
Plus d'infos au 01 45 97 04 24.

LE RECENSEMENT

UNE MESURE UTILE POUR LA VILLE

La campagne annuelle de recensement de la population aura lieu jusqu'à fin février.

Cette opération nationale permet d'actualiser les données statistiques.

Du jeudi 15 janvier au samedi 21 février, quatre agents recenseurs interviennent à certains domiciles dans le cadre de la campagne nationale menée par l'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques. Le recensement vise à mesurer l'évolution de la population et à produire des données fiables utilisées par l'État et les collectivités territoriales.

Cette opération n'a pas lieu simultanément pour l'ensemble des habi-

tants. Les foyers concernés sont informés en amont du passage d'un agent recenseur, identifiable grâce à une carte officielle. Lors de la visite, une notice est remise. Elle contient les identifiants nécessaires pour effectuer le recensement en ligne sur le site dédié de l'Insee.

UNE CAMPAGNE OBLIGATOIRE

La démarche peut également être réalisée au format papier, directement par l'agent recenseur, pour les per-

sonnes ne disposant pas d'un accès numérique ou préférant ce mode de réponse. Les informations recueillies sont strictement confidentielles et protégées par la loi. Le recensement joue un rôle essentiel dans le calcul des dotations de l'État et dans la planification des équipements et services publics, tels que les écoles, les transports ou les dispositifs sociaux. ■

RENSEIGNEMENTS

Plus d'informations auprès de l'Accueil unique ou au 01 49 61 42 42.



1^{er} prix
Sarah TEIXEIRA

Mon beau sapin

RÉSULTAT DU CONCOURS



2^e prix
Cindy SAADA



3^e prix
Jérémy HUMBERT

À l'occasion de la quatrième édition du concours « Mon beau sapin », une trentaine de Villeneuvois ont envoyé une photo. Voici les trois gagnants de cette année. Merci à tous les participants.



Vendredi 20 février, aura lieu le 4^e Forum des métiers, organisé par le service municipal de la jeunesse et des sports.

Les collégiens, lycéens ainsi que les demandeurs d'emploi y sont attendus. Les entreprises participantes proposent une diversité d'emplois de plus en plus riche.

42

entreprises et centres de formation accueilleront les scolaires et les demandeurs d'emploi

métiers gravitant autour de ce sport, et dont un centre d'entraînement a besoin. « L'objectif est de répondre à la demande locale avec des postes se trouvant dans le bassin d'emploi de Villeneuve-le-Roi. Nous cherchons aussi à avoir une variété d'offres pour répondre à un maximum de profils »,

précise Olivier Prique, responsable du service jeunesse. ■

RENSEIGNEMENTS Forum des métiers. Vendredi 20 février, de 9h à 17h, à la salle des fêtes Pierre-Martin. Tél. : 01 49 61 42 77. Liste des entreprises présentes sur villeneuve-le-roi.fr.



DES ENTREPRISES VARIÉES

Parmi les employeurs présents, se trouvent des entreprises de services, de travaux, de sécurité ou commerciales dont beaucoup ont été invitées par France Travail. L'institut proposera également un mur d'offres d'emploi pour les entreprises qui ne seront pas présentes. Un conseiller en insertion pourra aider à propos des entretiens d'embauche, de la rédaction de CV ou encore dans la recherche d'emploi. Sur place également : le Paris Football Club qui, se développant au Grand Godet, présentera tous les nombreux

en bref

SCOLAIRE

INSCRIPTIONS MATERNELLE

Les inscriptions aux écoles maternelles de la ville débuteront lundi 9 février.

Infos au 01 49 61 42 42

ENFANCE



INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Les réservations pour les accueils de loisirs ouvrent du lundi 23 février au dimanche 5 avril pour les vacances de printemps, prévues du lundi 20 avril au dimanche 3 mai. Les inscriptions seront closes le dimanche 5 avril.

Renseignements :

plus d'informations sur le site Internet de la Ville.

LOGEMENT



Permanences de l'ADIL

L'Agence départementale d'information sur le logement propose des permanences gratuites à destination des propriétaires, bailleurs et locataires. Ces temps d'information portent sur les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement. Les permanences se tiennent au Centre administratif chaque deuxième mercredi du mois, de 9h à 12h, et permettent d'obtenir des conseils neutres et personnalisés.

[Plus d'informations sur le site Internet de la Ville.](#)

SÉCURITÉ



DÉPÔT DE PLAINE EN LIGNE

La démarche est possible lorsque l'auteur est inconnu ou en cas d'atteinte aux biens. Pour les violences, menaces ou agressions, un déplacement au commissariat reste nécessaire.

www.masecurite.interieur.gouv.fr

SOLIDARITÉ

RENCONTRE BÉNÉVOLES

Une rencontre dédiée aux bénévoles est proposée afin de favoriser les échanges d'expériences et de présenter les actions locales. Ces temps permettent également d'accompagner les personnes souhaitant s'engager dans une mission associative. Les rencontres se déroulent au Forum.

La prochaine date est fixée au mercredi 11 mars, à 10h, dans un cadre convivial et ouvert.

ADMINISTRATIF

ÉCRIVAIN PUBLIC

Depuis janvier, Nelly propose d'aider les Villeneuvois dans leurs démarches administratives, aussi bien au sein du Pôle communal que du Forum. L'idée est d'accompagner les personnes ayant des difficultés à réaliser leurs démarches administratives, qui s'effectuent majoritairement par le biais d'outils numériques.

Tous les mardis, à partir de 17h30, au Forum, et tous les jeudis à partir de 17h30, à l'Agora. Informations au 01 49 61 42 36.

SANTÉ

ATELIER NUTRITION

Un cycle d'ateliers cuisine et diabète est proposé pour mieux comprendre l'alimentation au quotidien. Les séances auront lieu les mercredis 25 février, 11 mars et 25 mars, de 15h30 à 17h, au Forum. Inscriptions auprès du CCAS.



LA PLACE DE LA GARE PREND FORME

Les travaux de la place de la gare avancent : terrassements, plantation de nouveaux arbres, réaménagement des réseaux, pavés et zones piétonnes.



Les travaux de requalification de la place de la gare se poursuivent depuis l'automne dernier.

Le terrassement de la partie parvis est en cours, et les fosses de plantations sont progressivement remplies pour accueillir plus tard de nouveaux arbres. Les petites plantations seront prochainement mises en terre et la grande allée centrale recevra courant février des pavés disposés en queue de paon, encadrés d'arbres sur chaque côté de l'entrée.

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA PLACE

Tous les réseaux, électriques et d'eau, ont été repris et enterrés afin de garantir un aménagement complet et fonctionnel. La grande allée sera ouverte début mars.

Durant la pose des pavés, l'accès au bâtiment voyageur, par la place de la gare, est temporairement fermé jusqu'au vendredi 6 février.



Parallèlement, de nouveaux parkings ont été aménagés. En plus du parking Chemin Latéral, qui a été agrandi cet été, un nouveau, de 19 places, a ouvert mi-novembre, tandis qu'un autre longe la rue Eugénie-le-Guillernic. Un troisième, de soixante places, se tient à l'angle de la rue de la Gare et de l'avenue Paul-Painlevé

pour compléter l'ensemble. Les commerces restent accessibles, avec des cheminements sécurisés pour les piétons. À terme, la place privilégiera les circulations piétonnes, elle intégrera également des zones de végétalisation. Le nouveau visage de la place sera dévoilé au printemps.





MARCHÉ



UNE CHARPENTE ÉTABlie

La grande grue a quitté le chantier et la charpente est presque achevée. Une grue mobile permet la pose des derniers éléments. L'installation des menuiseries extérieures progresse parallèlement aux travaux d'électricité du parking et du local sprinklers. Le couvreur a par ailleurs commencé l'installation des échafaudages. Une reprise des réseaux d'eau est programmée rue Gabriel-Péri. La livraison du marché est prévue cet été pour accueillir l'activité dès la rentrée de septembre 2026.



Av. Aristide-Briand

GRAVILLONNAGE ET MARQUAGE AU SOL

Certains revêtements gravillonnés sont repris à cause de malfaçons. En effet, l'émulsion initiale et la colle utilisée par le prestataire étaient inadéquates, ce qui a limité l'adhérence des gravillons. Parallèlement, une opération de marquage au sol est en cours au cœur de la ville pour améliorer la signalisation et sécuriser les circulations.



Paul Bert - Fresnay

CAP SUR L'ÉGLISE DU HAUT-PAYS

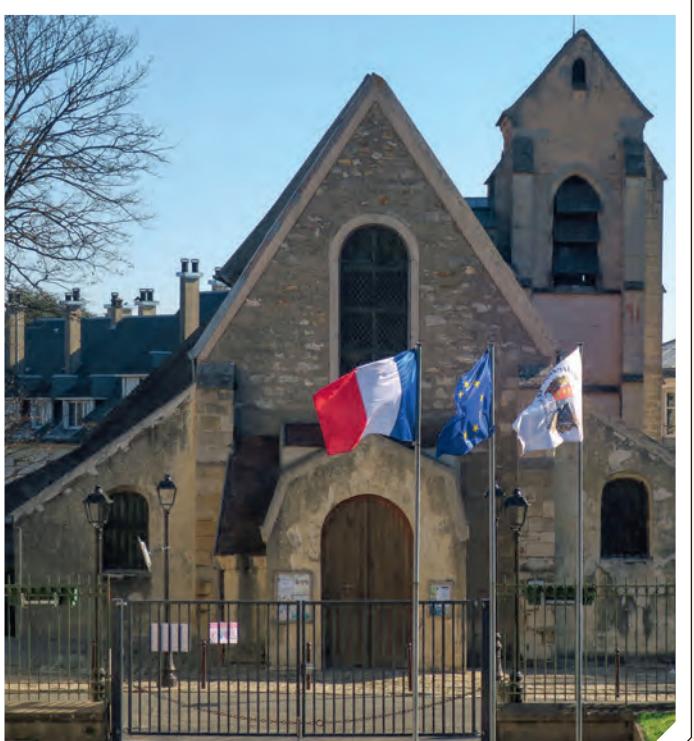
Le diagnostic de l'église du Haut-Pays qui a été réalisé indique un état globalement satisfaisant. Un plan de travaux pluriannuel a été établi selon les degrés de nécessité. Il complétera des interventions déjà réalisées, dont une réfection partielle de la toiture, encore touchée par quelques infiltrations d'eau. La stabilité de la voûte et du clocher sera traitée. Des renforcements anciens inadaptés avaient par le passé aggravé ce problème structurel. Des investigations dans les combles permettront plus tard de préciser les éléments à reprendre. Les travaux débuteront par la structure, ensuite la toiture puis le caractère esthétique du bâtiment à partir de 2027.



L'avenue Victor-Hugo est désormais parée de nouveaux candélabres. L'éclairage de l'axe a été repris afin d'améliorer la sécurité la nuit et de finaliser l'aménagement de l'avenue.



Le trottoir du côté de l'espace naturel de la Pierre-Fitte est en cours de réfection pour sécuriser le passage des piétons. D'autres travaux complémentaires ont d'ores et déjà lieu afin de préparer le chantier de la future vélorue, qui durera jusqu'à avril prochain.



AMÉNAGEMENT AVENUE PASTEUR

Un terre-plein central franchissable est en cours d'installation sur l'avenue Pasteur. L'aménagement vise à réduire l'espace de circulation et à inciter les véhicules à ralentir, renforçant la sécurité et le caractère résidentiel de l'axe. Les travaux suivent le même principe que ceux réalisés récemment sur l'avenue Victor-Hugo. Durant la durée du chantier, les riverains peuvent accéder à leur domicile en toute sécurité. Les travaux devraient prendre fin le vendredi 27 février.



 RETROUVEZ LA VIDÉO SUR
VILLENEUVE-LE-ROI - L'OFFICIELLE



UN COUP DE NEUF À LA PISCINE

Le couloir club de la piscine municipale a été repris, avec le retrait des faux plafonds, une peinture complète du nouveau plafond et l'installation d'un nouveau carrelage. Les douches ont également été rénovées avec de nouvelles installations. La centrale d'air des vestiaires a été remplacée pour améliorer le renouvellement de l'air et le confort thermique. La piscine a également été vidangée dans le cadre de son entretien annuel. Les services techniques de la ville ont aussi profité de sa fermeture afin de réaliser des travaux supplémentaires.

RADAR SONORE

BIENTÔT UNE NOUVELLE INSTALLATION

Avenue du Val d'Ablon, un radar sonore sera installé au printemps, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris. Impactée par les nuisances sonores aussi bien aériennes, ferroviaires, que routières, la Ville, dans une logique de prévention de l'impact du bruit poursuit ses actions.

En plus de l'expérimentation nationale à laquelle la commune participe avec la métropole du Grand Paris et l'association Bruitparif via l'installation d'un radar sonore cour de Verdun, la Ville continue donc dans cette lignée, avec la

mise en place d'un radar sonore pédagogique. Il ne s'agit pas d'un radar punitif, mais préventif, comme ceux que l'on trouve parfois en bord de route pour signaler un excès de vitesse. Le radar fonctionne de la même manière, mais pour le bruit. Il capte sur une distance donnée le bruit émis par le véhicule, et lui signale s'il fait trop

de bruit. Il ne faut pas dépasser les 85 décibels. L'objectif est d'inciter les automobilistes, motards, etc., à rouler moins vite et donc à faire moins de bruit.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

Le bruit routier demeure la première source de nuisances sonores dans la Métropole du Grand Paris, exposant plus de 80 % des métropolitains à des niveaux sonores au-delà des seuils de bruit recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce dispositif a pour but de sensibiliser les usagers au bruit routier, accompagner les communes et territoires dans une démarche pédagogique de lutte contre cette nuisance sonore, mais aussi disposer de données précises sur les émergences du bruit routier pour mieux lutter contre. À la suite de cette expérimentation une enquête auprès des habitants sera réalisée.



Bonne pratique

Encombrants

Ils peuvent être ramassés à domicile, uniquement sur rendez-vous les mercredis, dans la limite de 2m³, à sortir la veille au soir. Attention, les gravats, équipements électriques, vitreries et miroirs sont interdits. Pour les jeter, il faut les apporter en déchetterie.

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 01 78 18 22 25. Possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur villeneuve-le-roi.fr.

FAUNE SAUVAGE : UN PARTENARIAT SIGNÉ AVEC FAUNE ALFORT

Le service Hygiène de la Ville a signé un contrat avec l'association Faune Alfort, pour la préservation de la faune sauvage.

La demande de soins pour les animaux ne se limite plus désormais aux animaux domestiques. Elle s'est étendue à la faune sauvage, particulièrement en milieu urbain, où la sensibilité à l'égard des animaux sauvages s'est considérablement développée. L'association Faune Alfort a pour première mission de recueillir et de soigner les animaux blessés, malades ou orphelins, appartenant à la faune sauvage européenne. Si un habitant



trouve un animal sauvage, il peut le rapporter à l'association, le signaler au service Hygiène de la Ville ou à la Police municipale. Une fois guéris grâce à des soins adaptés à leur état et après avoir récupéré leur forme, ils seront réintroduits dans leur milieu naturel.



DÉCHETS VÉGÉTAUX, PAUSE HIVERNALE

Depuis mi-décembre, la collecte des déchets végétaux n'est plus effectuée. Elle reprendra lundi 16 mars, lorsque les beaux jours reviendront.

En raison d'une moindre production de déchets végétaux pendant la saison hivernale, la collecte se met en pause. Elle reprendra lundi 16 mars. Lors de la reprise, seuls les déchets végétaux placés dans les bacs dédiés seront ramassés. Concernant les branchages, ils seront collectés en fagots ficelés mesurant de 1 à 1,5 mètre de long. Ils devront être placés à côté des bacs. Pour les habitants ne disposant pas encore de bac pour déchets verts, il est toujours possible d'en faire la demande auprès de l'établissement territorial Grand-Orly Seine Bièvre, dont fait partie Villeneuve-le-Roi. Ce service concerne uniquement les pavillons et est réalisé une fois par semaine de mars à décembre.

D'AUTRES SOLUTIONS

Dans l'attente de la reprise des tournées de ramassage des déchets verts, il est possible de les amener à la déchetterie de la ville, située rue des Voeux-Saint-Georges.

Les déchets verts sont également utiles dans le jardin. Par exemple, les feuilles mortes s'utilisent comme paillis au pied des plantes, arbustes, etc.



Elles peuvent également être déposées dans un composteur, mais aussi dans un coin du jardin ou dans un enclos grillagé. Le compost des feuilles mortes est riche en humus et très nutritif pour les sols.

Le Grand-Orly Seine Bièvre prête également gratuitement des broyeurs portatifs. Ainsi, les branchages peuvent être réduits en broyats et réutilisés dans le jardin.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets végétaux est strictement interdit. Cette pratique comporte plusieurs dangers pour la santé et l'environnement. En effet, des gaz et composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques peuvent être émis dans l'air. De plus, ces brûlages sont aussi à l'origine de troubles de voisinages et peuvent provoquer des incendies. ■

INTERDICTION DE DONNER DU PAIN AUX OISEAUX



Donner du pain aux oiseaux, cygnes, canards, même si cela part d'une bonne intention, est en réalité un geste qui les met en danger. Il s'agit d'animaux sauvages herbivores, capables de se nourrir sans l'intervention de l'Homme. Leur donner à manger entraîne une dépendance, qui altère leurs réflexes primitifs. Le pain est nocif pour plusieurs raisons. Il provoque des troubles digestifs, affaiblit leurs estomacs, cause des intoxications et peut créer des malformations osseuses chez les oisillons, ce qui les rend inaptes à voler et donc à se sauver en cas de danger. De plus, le pain non consommé génère un problème de salubrité publique. En effet, en se décomposant dans l'eau, il la pollue et provoque le développement de bactéries responsables de maladies parfois mortelles pour les oiseaux. Sans oublier que le nourrissage peut attirer les rats, ces derniers pouvant attaquer les nids. ■

UNE FRIPERIE OUVRE SES PORTES AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

Le Vestiaire d'Andreia, du nom de sa gérante, a ouvert ses portes mercredi 14 janvier. On y trouve des vêtements, chaussures et accessoires de seconde main.

C'est mon mari qui m'a donné l'idée d'ouvrir une friperie. Je trouve que c'est un commerce qui manquait à Villeneuve-le-Roi, alors je me suis dit pourquoi pas», confie Andreia Figueiras Dos Santos, villeneuvoise. La jeune femme s'est lancée dans l'aventure de la seconde main par passion, mais aussi pour le côté écologique.

DE LA SECONDE MAIN POUR TOUS

Sur les portants, de nombreux vêtements attendent d'être chinés. Chemisiers, t-shirts, pantalons, robes, pull-overs, manteaux, sont tous soigneusement étiquetés avec la taille et le prix. « Ce n'est pas rangé par taille, afin que chacun puisse fouiller et trouver son coup de cœur», explique Andreia. Il y a des vêtements pour les femmes, hommes et enfants mais également des accessoires, sacs à main, chaussures, foulards, etc.



RENSEIGNEMENTS

LUNDI : fermé. MARDI : 10h-12h30 / 14h-18h. MERCRIDI : 10h-12h / 14h-18h. JEUDI : 10h-12h30 / 14h30-18h30. VENDREDI : 10h-12h30 / 14h-17h30. SAMEDI : 10h-12h / 14h-17h. DIMANCHE : 10h-12h. // 70, rue du Général-de-Gaulle. Facebook : Le Vestiaire d'Andreia.

DÉCOUVRIR DES NOUVEAUTÉS

Andreia compte renouveler régulièrement les vêtements qui se trouvent

sur ses portants. Ses vitrines s'adapteront aussi à la saison. Le rachat de vêtements aux particuliers n'est pas envisagé pour le moment. ■

UNE BOULANGERIE place Paul-Bert



Dans le quartier du Bord de l'eau, le Fournil de Villeneuve a ouvert ses portes début décembre 2025, place Paul-Bert. Sur les étals bien achalandés de nombreux pains, mais aussi des viennoiseries, des pâtisseries, parmi lesquelles figurent des fruits en trompe-l'œil. L'établissement propose également une offre de restauration salée, avec des sandwichs, mais aussi des pizzas réalisées et cuites sur place.

RENSEIGNEMENTS

Ouverture tous les jours, du lundi au dimanche, de 6h30 à 21h.

ÇA BOUGE...

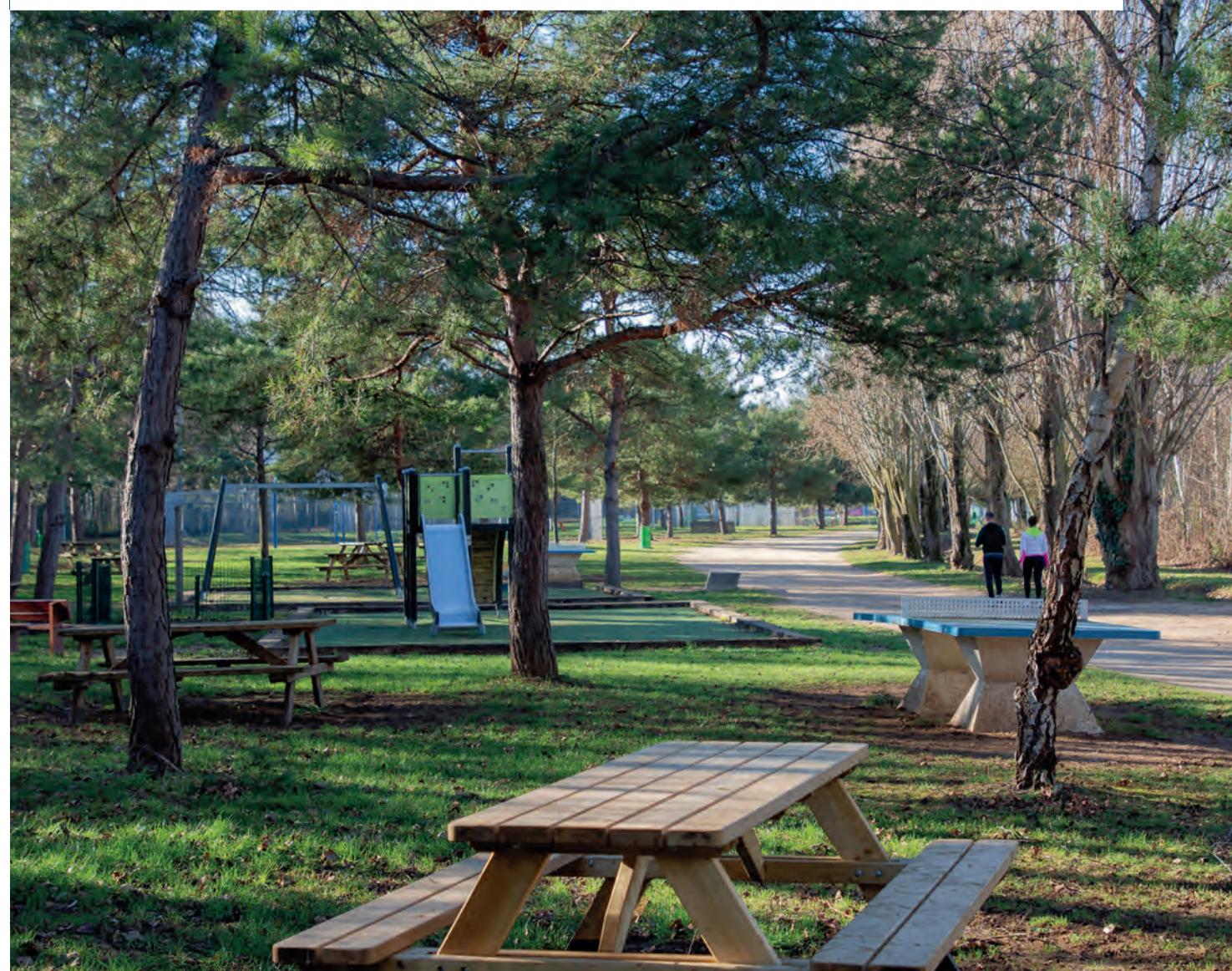
• UNE NOUVELLE PIZZERIA RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

L'établissement **Oggi le petit Italien** a ouvert ses portes le 1^{er} décembre, au 44 ^{bis}, rue du Général-de-Gaulle, en face de la bibliothèque municipale. Une vingtaine de pizzas différentes sont proposées à la carte. Toutes sont concocées avec des produits provenant directement d'Italie. Tous les dimanches, sur le concept d'un bar à pizza, une sélection de pizzas est proposée à 10 euros ou en vente à la part. Prochainement, des plats et desserts seront également à la carte.

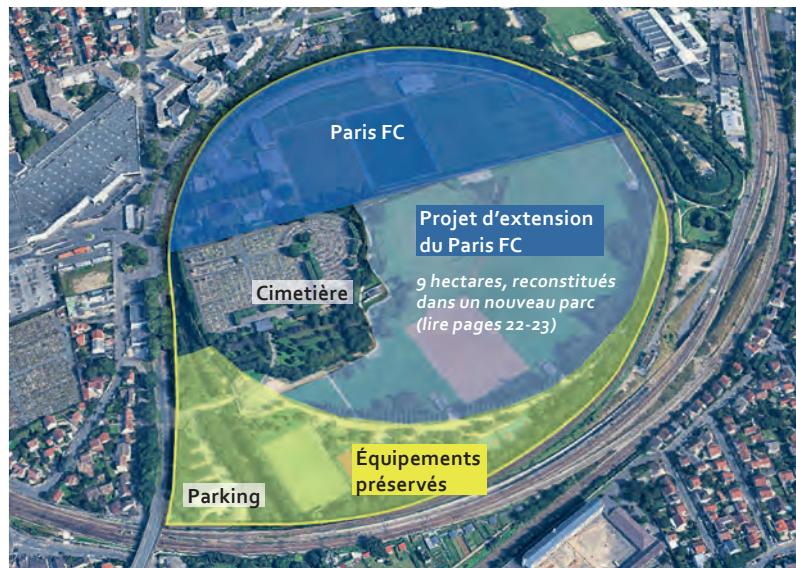
Renseignement : Ouvert du mardi au samedi, de 11h à 14h30 et de 18h à 21h30, le dimanche de 11h à 14h. Tél. : 01 43 65 00 56.



Grand Godet, grands projets



Monté en Ligue 1, le club de football Paris FC a demandé à étendre son centre de formation et d'entraînement sur les parcelles du Grand Godet, dont il occupe déjà une partie depuis 2019. Les infrastructures sportives à l'entrée du parc restent accessibles au public et de nouvelles viennent d'être réalisées. Les Villeneuvois vont y gagner un nouveau parc nature et loisirs, ainsi qu'un partenariat social et sportif.



GRAND GODET grands projets

Suite à l'extension du centre d'entraînement du Paris FC, un nouvel avenir s'écrit au Grand Godet.



1

Quels équipements verront le jour dans le cadre de l'extension du Paris FC au Grand Godet ?

Dans un premier temps, trois nouveaux terrains d'entraînement seront livrés rapidement et opérationnels dès le championnat 2026-2027. Une seconde phase du projet prévoit la construction d'un bâtiment moderne dédié à la performance, au travail physique, au suivi médical et à la récupération, ainsi que la création de deux terrains supplémentaires. Ces infrastructures seront accessibles aux équipes féminines comme masculines. Le centre de formation du Paris FC accueille aujourd'hui des filles et des garçons âgés de 13 à 20 ans, soit près d'une centaine de jeunes talents, avec un accompagnement scolaire de la 3^e à la terminale. Le club insiste sur l'importance de concilier la pratique du football et la réussite des études.

2

Qu'en est-il de la partie du Grand Godet qui reste accessible au public ?

Le parc du Grand Godet restera largement accessible aux habitants, sur plusieurs hectares. Le skatepark sera déplacé et réimplanté dans la partie du parc qui demeurera ouverte

au public. Par ailleurs, deux autres sites seront aménagés : le parc du Triangle du Bouvray à Orly et le futur parc Nungesser à Villeneuve-le-Roi. Des équipements sportifs et de loisirs, destinés au grand public et intégralement financés par le Paris FC, y seront développés. L'objectif est d'inscrire ce projet dans une démarche juste et équilibrée, au bénéfice de tous.

3

Comment l'extension du Paris FC se répercute-t-elle sur le territoire et ses habitants ?

Le club s'engage en faveur de l'insertion professionnelle par la création d'emplois directs et indirects dans le Val-de-Marne. Ces opportunités concerneront l'encadrement sportif, la maintenance, la logistique, la sécurité, la restauration et l'accompagnement éducatif. Les recrutements donneront la priorité au bassin local d'emploi, en lien avec les communes et les structures d'insertion. Des partenariats seront développés avec les écoles, les associations sportives et les dispositifs locaux dédiés à la jeunesse. Des places pour assister aux matchs du Paris FC seront offertes aux habitants de Villeneuve-le-Roi (lire p.24). La création du parc nature et loisirs de Nungesser s'inscrit dans le projet d'extension du club durables (voir pages 22-23).

UN NOUVEAU PLATEAU MULTI-SPORT

À l'entrée du parc du Grand Godet, sur la partie restante accessible au public, de nouveaux équipements sportifs ont été aménagés par le Syndicat mixte du Grand Godet, la Région Île-de-France et l'Agence nationale du sport. En plus des deux grands terrains de basket, des trois terrains de tennis et des jeux pour enfants, de nouvelles infrastructures viennent compléter l'offre. Désormais, les usagers ont accès à deux terrains de foot à 5, quatre terrains de basket 3x3 et une piste d'athlétisme de 6 couloirs, s'étendant sur 60 mètres de long, et bientôt un skatepark, reconstitué par le Paris FC. « *Les usagers sont très satisfaits de ces nouvelles installations auxquelles ils ont accès en toute liberté* », confie Joël Jules-Gaston, directeur adjoint du parc du Grand Godet. De nombreuses associations sportives, des Villeneuvois, mais aussi des collégiens, comme ceux de Jean-Macé et Jules-Ferry, viennent profiter régulièrement de ces espaces. ■





NUNGESSION un nouveau parc nature et loisirs

Le partenariat signé entre
la Ville et le Paris FC
prévoit la création d'un
nouveau parc.



LE NOUVEAU PARC NATURE ET LOISIRS DU SITE NUNGESSION COMPRENDRA :

- 2 terrains : 1 pickleball / 1 padel
- 2 terrains de basketball 3x3
- 1 terrain de football (24x12)
- Street Workout
- Divers jeux pour enfants
- Caniparc
- Boulodrome
- Salle d'activités douces (yoga...)
- Prairies
- Zones de biodiversité
- Espace de convivialité, sanitaires
- 1,5 km d'allées
- Parking

Le permis d'aménager
du nouveau parc Nungesser
a été signé mi-janvier.



9 hectares

Dédiés à la nature et aux loisirs pour les Villeneuvois.

Future entrée du parc Nungesser.

UN ÉQUIPEMENT FINANCÉ PAR LE PARIS FC

Suite à l'annonce du Paris FC d'étendre ses infrastructures sur le site du parc du Grand Godet, la Ville a fait savoir que la mise à disposition de ces parcelles ne pouvait être envisagée que sur le principe suivant : une reconstitution des terrains aux frais du Paris FC. Un nouveau parc nature et loisirs de 9 hectares va donc voir le jour sur une parcelle appartenant à Aéroport de Paris (ADP), à l'Ouest de la ville. Cet aménagement sera financé par le Paris FC à hauteur de 2,6 millions d'euros. Le permis d'aménager a d'ores et déjà été signé. Les travaux devraient débuter au printemps et se terminer d'ici la fin de l'année.



UN PROJET social et sportif
 Les habitants vont pouvoir bénéficier d'avantages dans le cadre de ce partenariat entre la Ville et le Paris FC.

LES VILLENEUVOIS ASSISTENT AU MATCH DU PARIS FC

Dimanche 25 janvier, les jeunes ayant gagné le tournoi de foot inter-quartiers de l'année dernière, ainsi que ceux ayant aidé au service lors de la cérémonie des vœux, ont eu la chance d'assister au match du Paris FC face à Angers, au stade Jean-Bouin, à Paris. Samedi 31 janvier, ce fut au tour des gagnants du tournoi de foot inter-quartier de cette année, ainsi que des membres du club de foot USVA, d'assister au match Paris FC - Olympique de Marseille. Ils ont bénéficié de places offertes, dans le cadre du partenariat noué avec la Ville.

▼ Samedi 31 janvier, les jeunes villeneuvois ont assisté au match de foot Paris FC OM, au stade Jean-Bouin.



TÉLÉTHON

Un élan de solidarité pour l'édition 2025

Une fois de plus, les associations de la ville, les écoles, le Conseil municipal des enfants et les services municipaux se sont mobilisés auprès de VLR Espoir pour récolter des dons pour le Téléthon. Les Villeneuvois ont répondu présent. 27 069€ ont été récoltés et remis à l'AFM Téléthon.



Accompagnées de leur coach Lolita Dona, Giulia et Zaïneb remportent une médaille d'or.

KARATÉ KING

Lors de la coupe départementale pupilles, Giulia Belhacene dans la catégorie - 30 kilos et Zaïneb Younes, dans la catégorie + 35 kilos, ont toutes les deux remporté une médaille d'or. Félicitations à ces deux jeunes athlètes.



CLUB DE BOXE



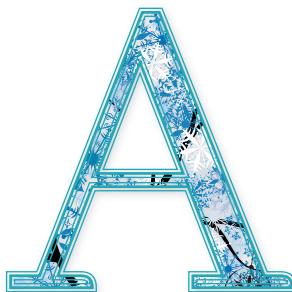
Le club de boxe AFKB compte désormais deux vice-champions de France dans ses rangs.

L'AFKB, club de boxe, a participé à la coupe de France de kick boxing light, à Savigny-le-Temple, samedi 29 novembre. Adam Ouarda chez les minimes moins de 60 kilos et Yanis Boussaid chez les benjamins moins de 50 kilos, reviennent tous les deux avec le titre de vice-champion de France. Félicitations !



VILLENEUVE-LE-ROI D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Depuis janvier, le projet « Villeneuve-le-Roi d'hier et d'aujourd'hui » se déroule au Forum et à l'Agora. L'occasion de réunir les Villeneuvois pour parler de leur histoire.



Aurélia Genet est Villeneuvoise depuis plus de 20 ans. Dans le cadre de sa formation en animation socio éducative et culturelle, elle a souhaité réaliser un projet mettant en lumière l'histoire de Villeneuve-le-Roi et de ses habitants. En février et mars, plusieurs ateliers sur le projet « Villeneuve-le-Roi d'hier et d'aujourd'hui » vont avoir lieu. « *L'objectif est de rassembler les habitants autour de cette thématique et que chacun puisse venir raconter ses souvenirs et parler de sa ville* », explique Aurélia Genet.

UN PROJET POUR TOUS

Les ateliers portent sur plusieurs thématiques, qui vont permettre d'élaborer un projet dont la restitution aura lieu lors de l'événement Talents en fête, fin juin. Les habitants sont ainsi sollicités pour créer des balades thématiques dans la ville, un album souvenir, faire des interviews, et un peu de montage vidéo. « *Tous les Villeneuvois sont les bienvenus pour raconter leur Ville, leurs souvenirs. Ils peuvent participer à tous les ateliers ou venir selon leurs envies* », ajoute la fondatrice du projet.

Les dates, horaires et lieux des prochaines rencontres sont à retrouver dans l'agenda des animations de janvier, février, mars 2026. ■

RENSEIGNEMENTS

Inscriptions auprès du Forum, 59, avenue du Docteur Calmette.

Tél. : 01 45 97 79 20.



Le CME se rend à Jean-Rostand

Mercredi 21 janvier, les enfants du Conseil municipal des enfants (CME) se sont rendus à la résidence autonomie Jean-Rostand. Ils y ont passé l'après-midi pour présenter leurs vœux aux aînés, mais également pour participer à un loto. Un joli moment intergénérationnel. ■

Vaccination

La prochaine séance de vaccination, organisée conjointement avec la Croix-Rouge, aura lieu lundi 9 février, au Forum. De 14h à 16h, les Villeneuvois, à partir de 6 ans, qui doivent réaliser un vaccin peuvent venir le faire, sans rendez-vous. Sont concernés diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite A et B, méningites et infection pneumococcique. Cette action s'inscrit dans le Contrat local de santé, visant à améliorer l'accès à la santé pour tous. ■



RENSEIGNEMENTS

Forum, 59, avenue du Docteur Calmette.

Tél. : 01 45 97 79 20.

Des ateliers pour les séniors

De février à avril, des ateliers, sur différentes thématiques sont organisés dans le cadre de l'opération bien-être au cœur du bien vieillir.

De nouveaux ateliers

de prévention sont proposés pour accompagner les séniors dans le maintien de leur santé, de leur autonomie et de leur qualité de vie. La part des plus de 60 ans augmente au sein de la population de Villeneuve-le-Roi et, d'une manière générale, les populations âgées ont des besoins en termes de soins plus importants que les autres tranches d'âge. En ce début 2026, une deuxième et nouvelle session est organisée sur les thématiques suivantes : activité physique adaptée les jeudis du 5 février au 9 avril ; atelier cuisine les mardis du 3 février au 24 mars ; atelier mémoire les vendredis du 6 février au 10 avril ; ergothérapie, jeudi 9 avril ; journée bien-être, mercredi 15 mars.

RENSEIGNEMENTS

Inscription auprès du CCAS, Hôtel de ville, place de la Vieille-Église.

Tél. : 01 49 61 46 53.

Programmation complète sur villeneuve-le-roi.fr.



Découvrir l'écosculpture

Les vendredis, de 10h à 12h, Solène accueille les habitants qui le désirent, à l'Agora, dans son atelier d'écosculpture.

Il s'agit d'une discipline artistique consistant à réaliser de la sculpture avec des objets de récupération. Le Fablab, situé au même étage que l'Agora, au sein du Pôle communal, est un fournisseur régulier grâce aux chutes de matériaux. Les participants rapportent aussi des objets de récupération, à l'instar d'Antoinette : « Je ne jette rien car ça peut me servir et c'est le cas dans cet atelier. » En ce moment, une montagne et son village sont en train d'être réalisés pour décorer l'accueil du Pôle communal.

RENSEIGNEMENTS

Inscriptions auprès du Forum. Tél. : 01 45 97 79 20.

bonplan

Une nouvelle édition du Repair fringues aura lieu samedi 14 février, de 10h à 12h, au Fablab, au deuxième étage du Pôle communal. Chacun peut apporter un vêtement à réparer ou à modifier. Tél. : 01 45 73 05 48.

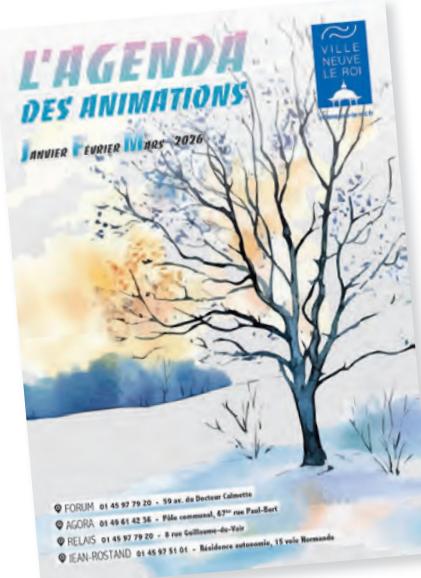
Repair fringues

Des animations, un agenda

L'agenda des animations est à retrouver tous les trois mois dans les accueils de la ville.

Pour tout savoir de ce qui se déroule au sein du Forum, de l'Agora, du Relais et de la résidence autonomie Jean-Rostand, il suffit de consulter l'agenda des animations. Il regroupe tout ce qui se déroule dans les structures citées ci-dessus, pendant trois mois. Les animations sont classées par public : celles pour tous les publics,

celles pour les séniors, celles pour les tout-petits et celles pour les familles. Rendez-vous au Fablab, ateliers créatifs et manuels, sorties, confections de pâtisseries, soirées à thème, etc., chacun peut y trouver son bonheur.



FORUM AGORARELAI
Centre socioculturel



Au sein de la commune, la rue du Général-de-Gaulle rappelle la figure fondatrice de la V^e République et l'un des grands artisans de l'Histoire contemporaine française. Charles de Gaulle (1890-1970) incarne le chef militaire et l'homme d'État dont la pensée a durablement structuré les institutions du pays.

DE CHEF MILITAIRE À HOMME D'ÉTAT

Né à Lille, Charles de Gaulle choisit très tôt la carrière militaire. Officier durant la Première Guerre mondiale, fait prisonnier à Verdun, il forge une réflexion stratégique nourrie par l'expérience du combat. Refusant la défaite de 1940, il lance depuis Londres l'appel du 18 juin 1940, acte fondateur de la France libre. À la tête des Forces françaises libres, il s'impose comme le symbole de la résistance nationale et de la continuité de l'État.

Après la Libération, Charles de Gaulle préside le Gouvernement provisoire, puis se retire avant de revenir au pouvoir en 1958. Il fonde la V^e République et en devient le premier président, attaché à l'indépendance nationale et au rôle international de la France. Jusqu'à sa mort, son histoire personnelle se confond avec celle du pays. En donnant son nom à la rue commerçante, la ville inscrit dans son paysage la mémoire d'un héritage politique et historique durable. ■



CONCERT LAURENT VOULZY

Laurent Voulzy retrouve la scène pour une série de concerts intimes, entre harmonies et chansons intemporelles.

Tête d'affiche de la saison culturelle villeneuvoise, Laurent Voulzy se produira sur la scène de l'Espace culturel samedi 14 février. C'est dans cet élan que le chanteur revient à la rencontre du public dans une tournée qui met à l'honneur la finesse de son univers musical. Sur scène, les mélodies prennent une ampleur nouvelle, portées par une voix reconnaissable entre toutes et des arrangements soignés. De Rockollection à Belle-Île-en-Mer, Marie-Galante, ses chansons accompagnent les mémoires et traversent les générations. ■



RENSEIGNEMENTS

Samedi 14 février, à 20h30 à l'Espace culturel, 56^{bis} avenue Sadie Carnot. Complet



■ TOUTES LES MORTS DE LAILA STARR × Ram V et Filipe Andrade.

Dans un monde où la mort devient inutile, la déesse Mort est envoyée sur Terre sous forme humaine. Elle rencontre Laila Starr, une femme dont l'existence va bouleverser le destin du monde. Cette BD interroge ainsi le sens de la finitude. Une œuvre bouleversante sur la vie, la mort et ce qui les relie.

■ NEW YORK TIC TAC × O. Henry.

À travers de courtes nouvelles pleines d'humour et de tendresse, l'auteur dresse le portrait vivant du New York du début du XX^e siècle. Les destins ordinaires y basculent souvent sur un détail, un malentendu ou un retournement final savoureux. Une galerie de personnages attachants et une écriture brillante. Un classique pétillant et toujours actuel.

■ LA MORT EN FACE × Dr. Philippe Boxho.

Médecin légiste, l'auteur raconte son quotidien au plus près des morts et de leurs histoires. Avec humanité, pédagogie et parfois humour, il dévoile les coulisses de son métier et les récits que les corps racontent. Une lecture aussi fascinante que profondément humaine.

RENSEIGNEMENTS

51, rue du Général-de-Gaulle. Tél. : 01 49 61 92 30.
Plus d'informations : villeneuve-le-roi.fr.



EXPOSITION SCULPTURES

Samedi 07.02...
...20.02.26
Vendredi

Trois univers singuliers se rencontrent à l'occasion de cette exposition consacrée à la sculpture contemporaine. Luigina Lunazzi présente des formes abstraites épurées, façonnées dans le béton cellulaire, où personnages et volumes dialoguent avec la matière. Gérard Le Pichon transforme avec patience des blocs bruts en œuvres précises et sensibles, fruit d'un travail minutieux. Gérard Berthelin, sculpteur aux multiples techniques, explore sans cesse de nouveaux matériaux, de la terre au papier mâché. Ensemble, ils offrent un regard complémentaire sur une pratique exigeante, accessible à tous les publics. ■

RENSEIGNEMENTS

Exposition du samedi 7 au vendredi 20 février. Vernissage samedi 7 février, à 11h. Entrée libre les mardis, mercredis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi 7 février de 14h à 17h.
Renseignements au 01 49 61 92 40.

CINÉMA DEUX FILMS JEUNE PUBLIC

Mercredi 25 février, l'Espace culturel propose un film d'animation : ***Biscuit le chien fantastique***. Une aventure pleine de rythme et d'humour. Danny, neuf ans, voit son quotidien basculer après un enlèvement par des extraterrestres qui lui confèrent, ainsi qu'à son chien, d'étranges pouvoirs. Le film mêle action, comédie et émotions dans un récit accessible dès le plus jeune âge.

Mercredi 4 mars, un second film jeune public sera diffusé. Il s'agit de ***L'Ours et l'Oiseau***. À travers quatre histoires, des ours aux tempéraments variés croisent la route d'oisillons curieux, de lapins gourmands ou d'animaux rêveurs. Chaque récit explore avec délicatesse, l'amitié, le partage et le cycle des saisons. ■

RENSEIGNEMENTS

Mercredi 25 février à 14h30 et mercredi 4 mars à 10h

Espace culturel, 56^{bis}, avenue Sadi-Carnot. Ouverture de la billetterie 30 minutes avant le début du film.

Tarifs : Villeneuvois : 5 euros, autres : 7 euros.



Mercredi 25/02 -14h30



Mercredi 04/03 -10h



CONSERVATOIRE CONTE MUSICAL

Vendredi 20 février, à 19h, le conservatoire propose pour la première fois aux habitants d'assister à un conte musical. Sur la scène de l'Espace culturel, un chœur de 25 jeunes se produira dans le conte musical *Une année de 6^e*, de Julien Joubert. Il s'agit d'une histoire qui est mise en musique. Ce conte relate l'histoire de Tarek, un jeune qui vient d'arriver en France et qui va vivre son premier jour au collège. Il ne connaît personne, parle mal le français, la rentrée lui fait peur, mais ce qu'il ignore, c'est que tous appréhendent leur premier jour au collège. ■

RENSEIGNEMENTS

Espace culturel, 56^{bis}, avenue Carnot. Entrée libre.
Tél. : 01 45 97 26 89.

“ LE vrai Dufaux ”

“ Les déchets
verts sont
ramassés toute
l'année. ”
faux



“ Une fois par semaine, entre
mi-mars et mi-décembre,
les pavillons villeneuvois
bénéficient d'une collecte
de déchets verts. Pendant la
période hivernale, la collecte
se met en pause, car moins de
déchets sont produits. Cette
année, la collecte reprendra à
partir du lundi 16 mars
(lire p.17). ”

vrai

EXPRESSION DES GROUPES

MAJORITÉ

Groupe « J'aime Villeneuve-le-Roi »
En raison de la tenue des élections municipales en mars 2026, et afin de se conformer à la législation sur les comptes de campagne, nous avons décidé de ne pas publier de tribune. Le groupe « J'aime Villeneuve-le-Roi »

OPPOSITION

Groupe « 100% Villeneuve »
La décision de céder 80 % du parc du Grand Godet s'est déroulée dans une opacité totale, sans concertation. Un espace public naturel, précieux et apprécié, est sacrifié au bénéfice d'un milliardaire propriétaire d'un club de football. Les Villeneuvois perdent 10 hectares d'un lieu ouvert à tous, où se mêlent sport, détente et événements populaires comme la chasse aux œufs, les animations de Noël ou le cinéma en plein air. Quant aux compensations avancées, elles s'effondrent à l'examen : le futur espace vert annoncé fera peser un coût important sur les

contribuables villeneuvois. Son coût est estimé à près de 10 millions d'euros, dont seulement 2,6 seraient financés par le Paris FC, laissant près de 7,5 millions à la charge de la ville. Ce parc ne verra le jour que dans 4 ou 5 ans, dans une zone scandaleusement exposée aux nuisances aériennes. Un marché perdant-perdant, porté par le maire de Villeneuve-le-Roi, qui brade un parc de près de 20 millions d'euros. C'est une véritable arnaque.

OPPOSITION

Groupe « Villeneuve en transition »

La décision de céder 80 % du parc du Grand Godet est tombée comme nous le redoutions. Il aura fallu 6 mois de travail pour enfin avoir face aux cachotiers, un débat en Conseil sur cette mauvaise affaire pour notre commune. Le manque de transparence et de démocratie nuit gravement. La propagande bat son plein pour nous vendre un nouveau parc bucolique à 300 mètres des pistes ! L'usure du pouvoir se

traduit d'abord par un manque d'anticipation, des mauvais choix, puis l'accumulation de retards et des opportunités qui s'évaporent. Il faut continuer à dénoncer le manque de volonté de la région, du département à défendre le prolongement de la ligne 18 à l'Est en facilitant les mobilités des 21 000 Villeneuvois. Les grands oubliés soumis aux nuisances. Patrice Fauquemberg et Grégory Géminal.

OPPOSITION

Groupe « L'éveil citoyen »
Texte non communiqué.



Vos services

📍 CENTRE ADMINISTRATIF

154^{ter}, avenue de la République - Tél. : 01 49 61 42 42

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement l'Accueil unique et l'état civil. **Services présents :** Accueil unique (CNI et passeports), enfance et enseignement, état civil, urbanisme, hygiène et habitat, petite enfance.

📍 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Place de la Vieille-Église - Tél. : 01 49 61 46 53

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

📍 PÔLE COMMUNAL DU BORD DE L'EAU

67^{ter}, rue Paul-Bert - Tél. : 01 49 61 42 36

Services présents : Agence postale communale et Agora.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Les deux premiers samedis du mois de 9h30 à 12h30.

📍 SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

15, rue de la mairie -Tél. : 01 49 61 42 77 / 46 66

Ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h uniquement.

📍 POLICE MUNICIPALE

56, av. Carnot - Tél. : 01 45 97 04 24

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 17h.

En cas d'urgence, joindre la patrouille, du lundi au dimanche, de 7h à minuit. Tél. : 06 71 26 31 98.

📍 COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Grand-Orly Seine Bièvre - Tél. : 01 78 18 22 25

Demande de bacs, d'éco-composteurs.

📍 VILLENEUVE-LE-ROI.FR

Tous les services de la Ville à portée de clic.

📍 RESTER INFORMÉ

Facebook Instagram Youtube
 TikTok LinkedIn

nouveaux **VILLENEUVOIS** !



**Faites-vous
connaître**

pour participer à la matinée d'accueil

→ villeneuve-le-roi.fr ←

Etat civil

Seuls les noms des personnes ayant donné leur autorisation apparaissent dans cette rubrique.

bienvenue...

- ✳ Alice BELLARD
- ✳ Adriana FERNANDES
- ✳ Calebe SANTOS DE JESUS
- ✳ Djaëly BITSOUMANI FURTADO SANCHES
- ✳ Léo SONG
- ✳ Idris BEN SAID
- ✳ Ayla BESIC
- ✳ David VOLEAC
- ✳ Aaron DEVAKARAN
- ✳ Esmée GENICOT
- ✳ Ayden BOUSSAID
- ✳ Mohammed KADRI

félicitations...

- ✳ Naïma KAHLOUL et Arezki TERKI
- ✳ Sounkar MENDY et Yancouba BATHIA
- ✳ Murielle MAY et Victor José VICENTE DE SOUSA
- ✳ Sébastien Emile SAÂDA et Ana Danielly DOS SANTOS ARANTES
- ✳ Malika SI MOHAMMED et Mohand Amokrane NAIT OUYAHIA

Sincères condoléances

Les membres du conseil municipal et agents de la ville adressent leurs plus sincères condoléances aux proches de Sophie Brune. Employée municipale au service des Villeneuvois depuis presque 40 ans, elle brillait par son enthousiasme, sa générosité et son sens du service public. Sophie laisse un grand vide dans le cœur de nombreux agents et habitants.

FÉVRIER 2026

L'AGENDA DES ANIMATIONS
 du Forum, de l'Agora et de
 Jean-Rostand est disponible
 dans les accueils de la ville et
 sur le site Internet de la ville :
villeneuve-le-roi.fr.



DU SAMEDI 7 AU VENDREDI 20

EXPOSITION SCULPTURE

Vernissage samedi 7 février, à 11h, à l'Espace culturel.
Plus d'informations page 29.

SAMEDI 14

CONCERT LAURENT VOULZY

Spectacle complet.

VENDREDI 20

FORUM DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION

De 9h à 17h, à la salle des fêtes Pierre-Martin.
Article complet page 11.



VENDREDI 20

CONTE MUSICAL

À 19h, sur la scène de l'Espace culturel. Entrée libre.
Plus d'informations page 29.

Tarifs : Villeneuvois : 5 €, autres publics 7 € // Ouverture billetterie 30 mn avant le film

BISCUIT, LE CHIEN FANTASTIQUE

Mercredi 25 février - 14h30

1h30 - À partir de 6 ans

L'OURSE ET L'OISEAU

Mercredi 4 mars - 10h

40 min - À partir de 3 ans

Ciné
Espace culturel